FE.-REPUBLIQUE DU BENIN -------PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2005-404 DU 07 JUILLET 2005

Portant nomination du Colonel Etienne ADOSSOU en qualité de Conseiller technique aux Affaires Stratégiques du Ministre d'Etat chargé de la Défense Nationale.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu le décret n° 2005-052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2005-249 du 06 mai 2005 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Défense Nationale ;

Sur proposition du Ministre d'Etat chargé de la Défense Nationale ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 29 juin 2005 ;

DECRETE:

<u>Article 1^{er}</u>: Le Colonel Etienne ADOSSOU est nommé Conseiller Technique aux Affaires stratégiques du Ministre d'Etat chargé de la Défense nationale.

<u>Article 2</u>: Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 07 juillet 2005

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale,

Pierre O S H O .-

Le Ministre des Finances et de l'Economie.

Cosme SEHLIN.-

AMPLIATIONS: PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MFE 4 MECDN 4 AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAMFADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSE 01 DOPA 1JO 1.